

Arrêté 2024-53C

ARRETE DU MAIRE Portant fixation du loyer et attribution d'un logement

Le Maire de Thue-et-Mue,

Vu la délibération n° 2020/49 du conseil municipal du 27 mai 2020 donnant délégation au Maire, Vu la vacance du logement sis au 110 rue du 11 juin 1944 Le Mesnil Patry 14740 THUE ET MUE ; Vu les demandes reçues et plus particulièrement celle de Monsieur Maxim, Valery, Joseph ROUZIERE et de Madame Mathylda, Elsa, Léana POURRIT pour la location du logement ;

DECIDE

Article 1:

Le montant du loyer est fixé à cinq cents euros (500,00 €)

Article 2:

Le logement est attribué à Monsieur Maxim, Valery, Joseph ROUZIERE et de Madame Mathylda, Elsa, Léana POURRIT à compter du 1er juin 2024

Fait à THUE ET MUE, le 03 juin 2024

Le maire, Michel LAFONT

Parc d'activités de Cardonville 8 avenue de la Stèle - Bretteville-l'Orgueilleuse 14740 Thue-et-Mue Tél.: 02 31 80 78 25 Fax: 02 31 08 06 52 accueil@thueetmue.fr